

Espèces menacées et Plans Nationaux d'Actions :

état des lieux et perspectives en Auvergne-Rhône-Alpes



Séminaire régional -14 novembre 2017
Salons de la Préfecture - Lyon



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Crédits photos : Monique MORIN, A. Soissons (CEN Auvergne), C.Lemarchand, R.Riols (LPO), V.Bonnet (CBN Alpin)



Programme de la journée

9h30 : Ouverture de la journée (*M. le Secrétaire général et M. François Letourneux*)

10h00 : Panorama d'actions partenariales en faveur d'espèces menacées PNA

Action 1 - Travailler en transfrontalier sur une espèce PNA : l'exemple du monitoring partenarial du Gypaète sur l'Arc Alpin (*Asters-CEN 74*)

Action 2 - Évaluer la qualité biologique d'un cours d'eau et des habitats rivulaires : une autre approche par l'étude des chauves-souris en chasse (*Chauves-Souris-Auvergne - Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon*)

Action 3 - La recherche appliquée à la préservation des espèces : l'exemple de l'étude du régime alimentaire de l'Apron du Rhône via séquençage ADN des excréments (*Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes- IRSTEA d'Aix-en-provence*)

Action 4 - Apporter de l'expertise pour aider à la prise en compte des espèces menacées dans la gestion des milieux naturels : l'exemple de la cellule d'expertise Moules perlières (*Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne*)

Échanges avec la salle (20 min)

Action 5 - Quand les métropoles s'impliquent sur les espèces menacées : exemples du Plan local en faveur de l'œdicnème criard porté par Lyon Métropole et des actions de Grenoble sur les messicoles (*Lyon Métropole, Conservatoire Botanique National Alpin- ville de Grenoble*)

Action 6 - Et les entreprises ? Exemples des partenariats de la société des eaux de Volvic sur le Milan royal et d'un exploitant de carrière sur le Sonneur à ventre jaune (*Société des eaux de Volvic- LPO Auvergne, Carrières de Cusy-Association CRISE-UNICEM*)

Échanges avec la salle (20 min)

12h30 : Buffet et exposition sur les espèces PNA en AuRA





Programme de la journée : l'après-midi !

14h00 : Ateliers de réflexion

Atelier 1 : Quelle organisation régionale et quels moyens pour mobiliser les collectivités territoriales dans la mise en œuvre régionale des plans en faveur d'espèces menacées ?

Atelier 2 : Quels outils financiers en soutien aux projets structurants en faveur des espèces menacées bénéficiant d'un plan ?

Atelier 3 : Comment mieux mobiliser les acteurs socio-professionnels pour améliorer et faciliter la prise en compte des enjeux PNA ?

Atelier 4 : La place des plans d'actions en faveur des espèces menacées dans les politiques des grandes agglomérations et dans la planification. Faire de ces plans un atout pour son territoire.

Atelier 5 : PNA et recherche appliquée, comment intensifier les partenariats avec les universités et laboratoires de recherche ? Quelles sont les nouvelles technologies à investir ?

15h30 : Pause-buffets des docs

16h00 : Restitution des ateliers

16h45 : Perspectives nationales sur l'outil PNA
(MTEs-Direction de l'Eau et de la Biodiversité)

17h00 : Retour les échanges de la journée et clôture (M. François Letourneux – DREAL)



Espèces menacées et Plans Nationaux d'Actions :

état des lieux et perspectives en Auvergne-Rhône-Alpes



Panorama d'actions partenariales en faveur d'espèces menacées PNA en Auvergne-Rhône-Alpes



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Crédits photos : Monique MORIN, A. Soissons (CEN Auvergne), C.Lemarchand, R.Riols (LPO), V.Bonnet (CBN Alpin)

Action n°1 – Travailler en transfrontalier

Exemple du monitoring Gypaète sur l'arc alpin



Marie HEURET – Asters-CEN74

Crédits photos: Julien Heuret, Antoine Rezer, Asters





**Une espèce se
déplaçant sur
tout l'arc alpin**



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Mise en place du suivi



A partir de 1987 pour les oiseaux réintroduits



Mise en place d'un réseau d'observateurs, d'une base de données, de méthodes de suivi

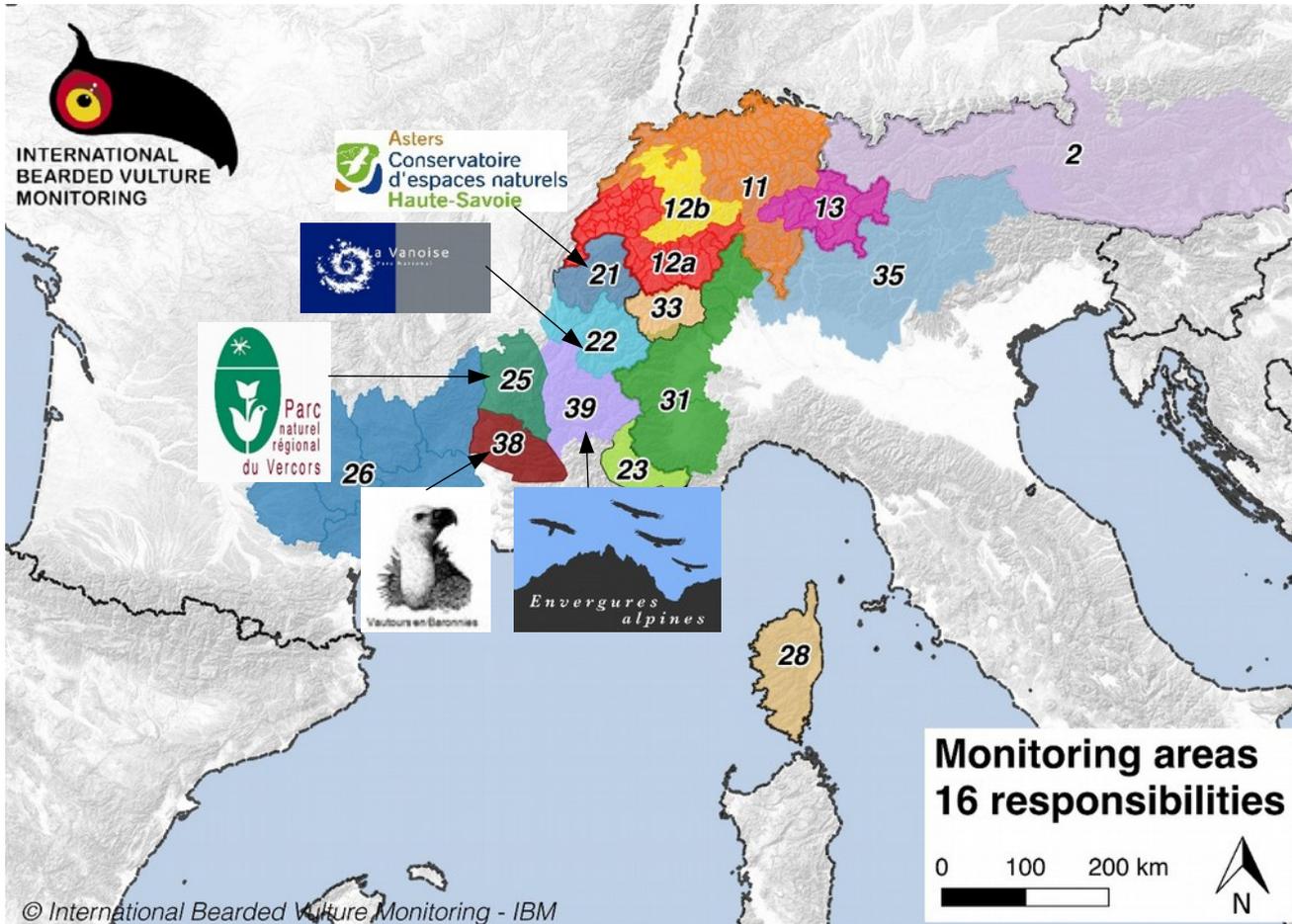


Animation et centralisation des données, avec l'appui d'Alparc



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Le monitoring international du Gypaète barbu...



Coordination Alpes:
comités de pilotages,
newsletter, analyse des
données

Coordinateur locaux
+réseau d'observateurs

Mêmes techniques,
mêmes protocoles

Même base de données
complète (individus,
reproduction, mortalité...)



... pour mieux connaître l'espèce et évaluer l'efficacité des actions

 Détecter les migrations entre populations (Alpes Pyrénées)

 Retrouver les oiseaux en difficulté ou morts

 Détecter les problèmes

 Evaluer et prédire le développement de la population...



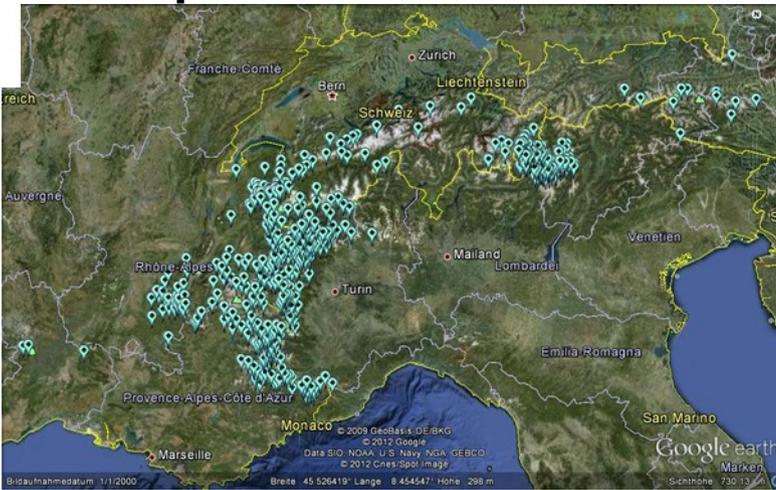
Réussites

Coopération internationale

Réseau d'observateurs (nombre, qualité...)

Accès grand public

Prospection internationale



Difficultés

Baisse de la qualité du suivi (basé principalement sur les oiseaux réintroduits)

Communication (langues)



Perspectives

Evolution des objectifs du suivi
(+ changement d'échelles)

Conforter les échanges de
données

Evolution des techniques

Renforcer le suivi génétique et
l'équipement des poussins au
nid



Action n° 2 – Évaluer la qualité biologique des habitats rivulaires :

une autre approche par l'étude des chiroptères en chasse
(Vallées de la Veyre, de la Monne et de l'Auzon, 63)



Héloïse DURAND - Association Chauve-Souris Auvergne
Aurélien MATHEVON- Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon

Crédits photo : CSA



Mesurer l'activité de chasse des chauves-souris



© Natagora



P
DE L
AUV
RHÔ



Évaluer la qualité biologique des ripisylves

Protocole QBR « *Qualitat del Bosc de Ribera* » (Casanova Batlles et al. 2015)

Très bon état



Bon état



Etat moyen



Etat médiocre



Très mauvais état



CHAUVÉ-SOURIS
AUVERGNE



et Eyre
Auzon



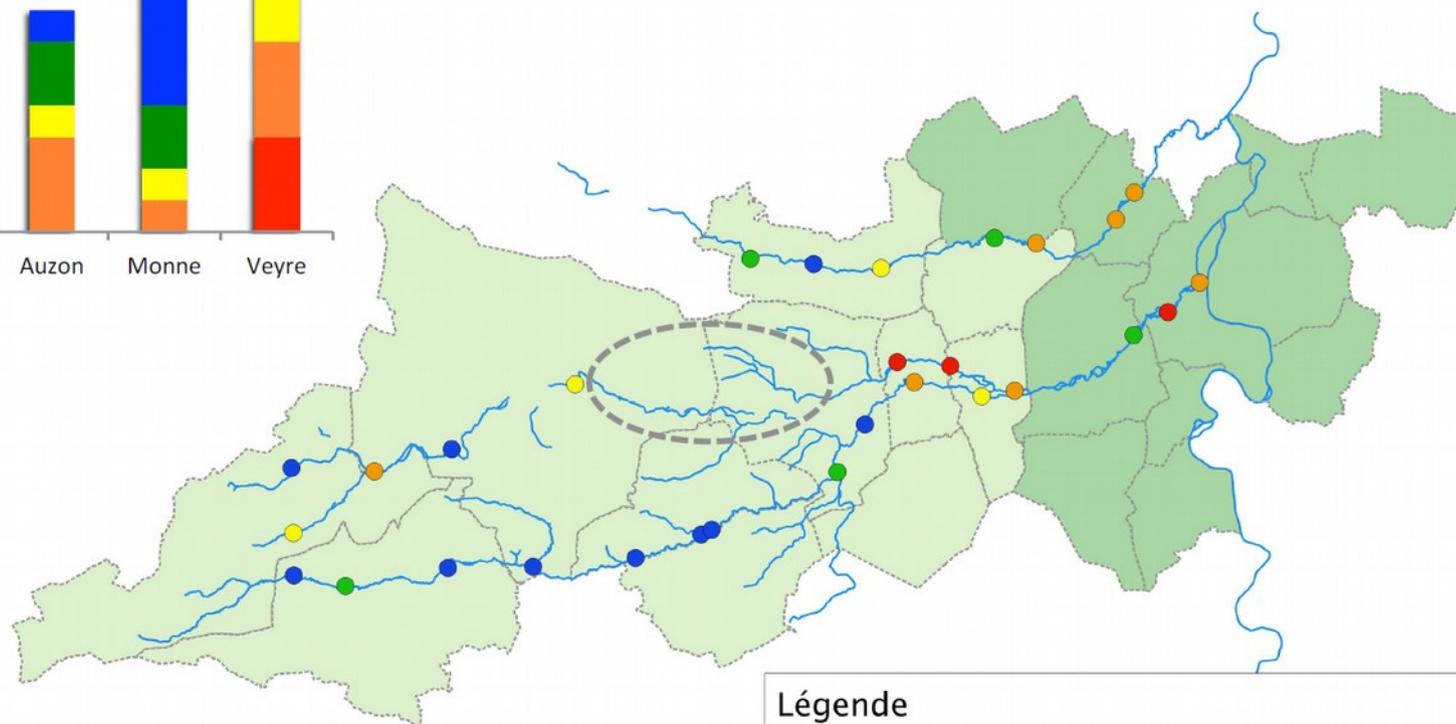
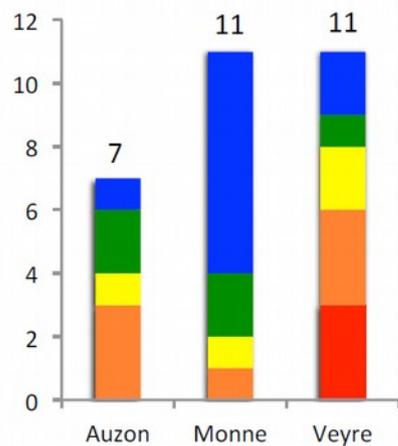
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Application aux vallées Veyre, Monne et Auzon (63)

Répartition des tronçons QBR et points d'écoute associés par rivière



Légende

- Hydrographie
- Limites administratives
- CC Gergovie Val d'Allier
- CC des Cheires
- Etat moyen
- Etat médiocre
- Mauvais état
- Très bon état
- Bon état

0 2.5 5 km

Surface : 26 695 ha



CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE

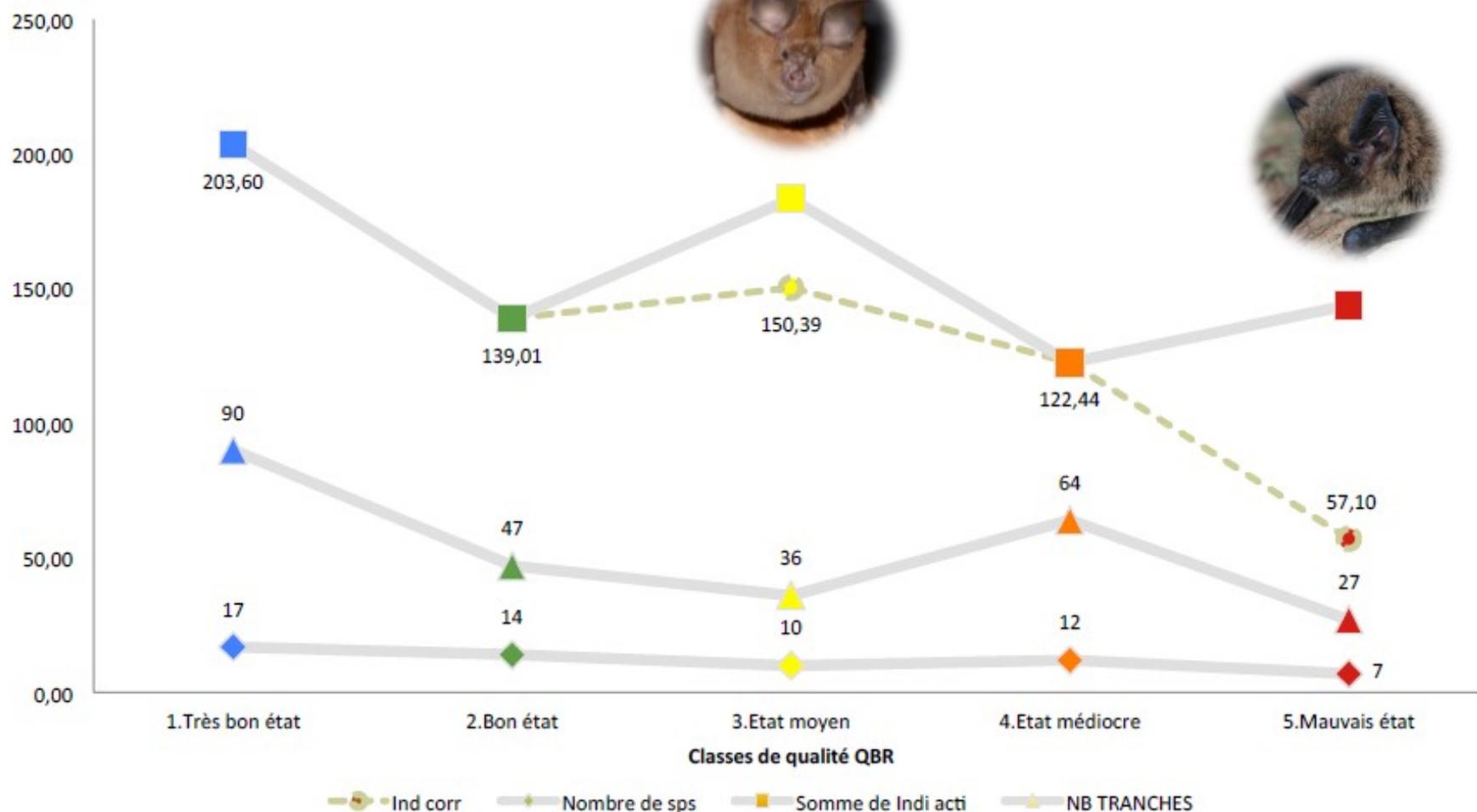


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Application aux vallées Veyre, Monne et Auzon (63)



**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Quels intérêts pour le gestionnaire « milieu aquatique » ?

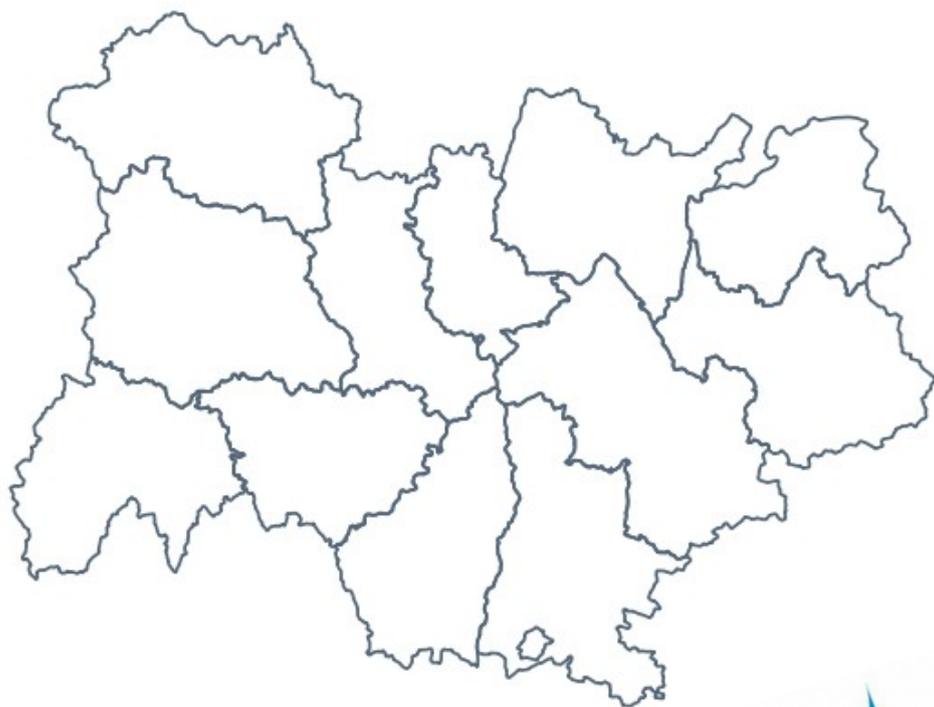
- **Indice QBR** : CSA en 2016 → 1ère en France : porte d'entrée pour les agences de l'eau ?
- **Biodiversité** :
 - Critère important → atteinte des objectifs « bon état » des masses d'eau DCE
→ état écologique (le suivi chiroptère est un plus !)
 - Intérêt majeur des chiroptères en milieux aquatiques (ZH, cours d'eau...)
→ chaîne alimentaire / prédation insectes
- **Ripisylves** : Préservation / Gestion en fonction de la présence d'espèces
→ prise en compte lors des chantiers à but « écologique ». Ne pas détruire par ignorance !
- **Ouvrages d'art** : Lien avec les gestionnaires → Suivi / Relai d'informations / Préconisations
- **Connaissance locale** : Communication / Sensibilisation tout public !



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Perspectives en Auvergne-Rhône-Alpes



- Poursuite sur de nouveaux linéaires
- Analyses statistiques
+ Cumul avec d'autres indicateurs
- Plaquette de communication
- Préconisations de gestion



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Action n°3 – La recherche appliquée à la préservation des espèces :

Etude sur le régime et le comportement alimentaire de l'Apron du Rhône

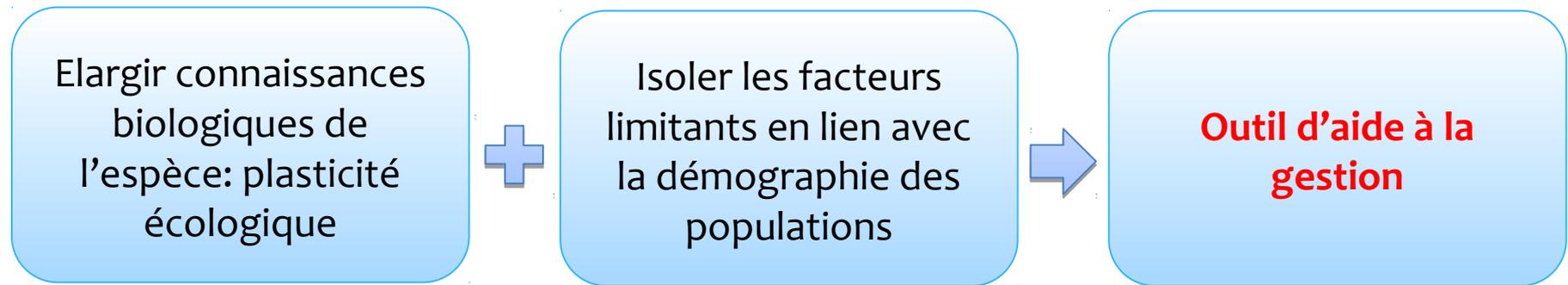


Marianne GEORGET- Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes
Gaït ARCHAMBAUD- IRSTEA Aix-En-Provence



Objectifs

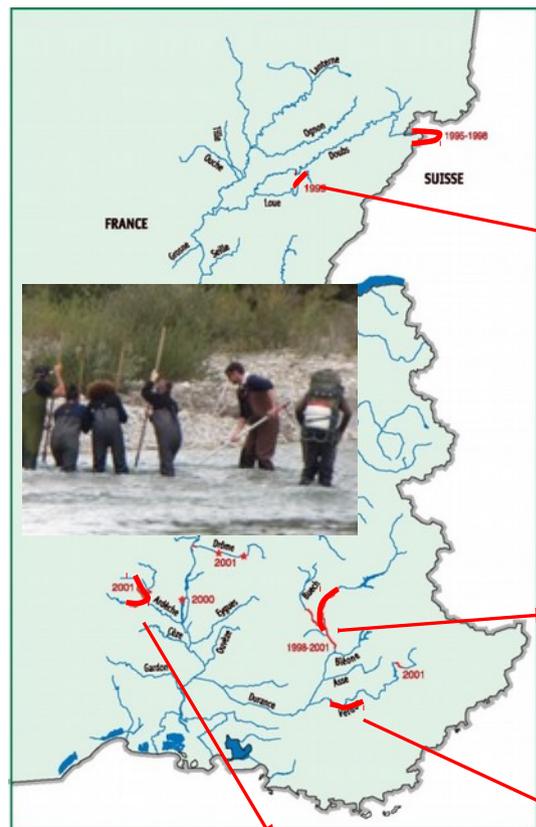
- * Définir la plasticité trophique de l'apron
- * Déterminer les proies et micro-habitats privilégiés
- * Déterminer l'état de spécialisation trophique des populations
- * Evaluer l'impact des facteurs perturbateurs
(ex.: colmatage, diversité des habitats)



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Méthodologie - Terrain



Loue
Pln

Durance
Hen

Verdon
Ver

Beaume



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



**4 Stations
de Référence**

+

**5 tronçons
(Durance + Buëch)**

Méthodologie - Terrain



Echantillonnage qualitatif
(base de donnée ADN)

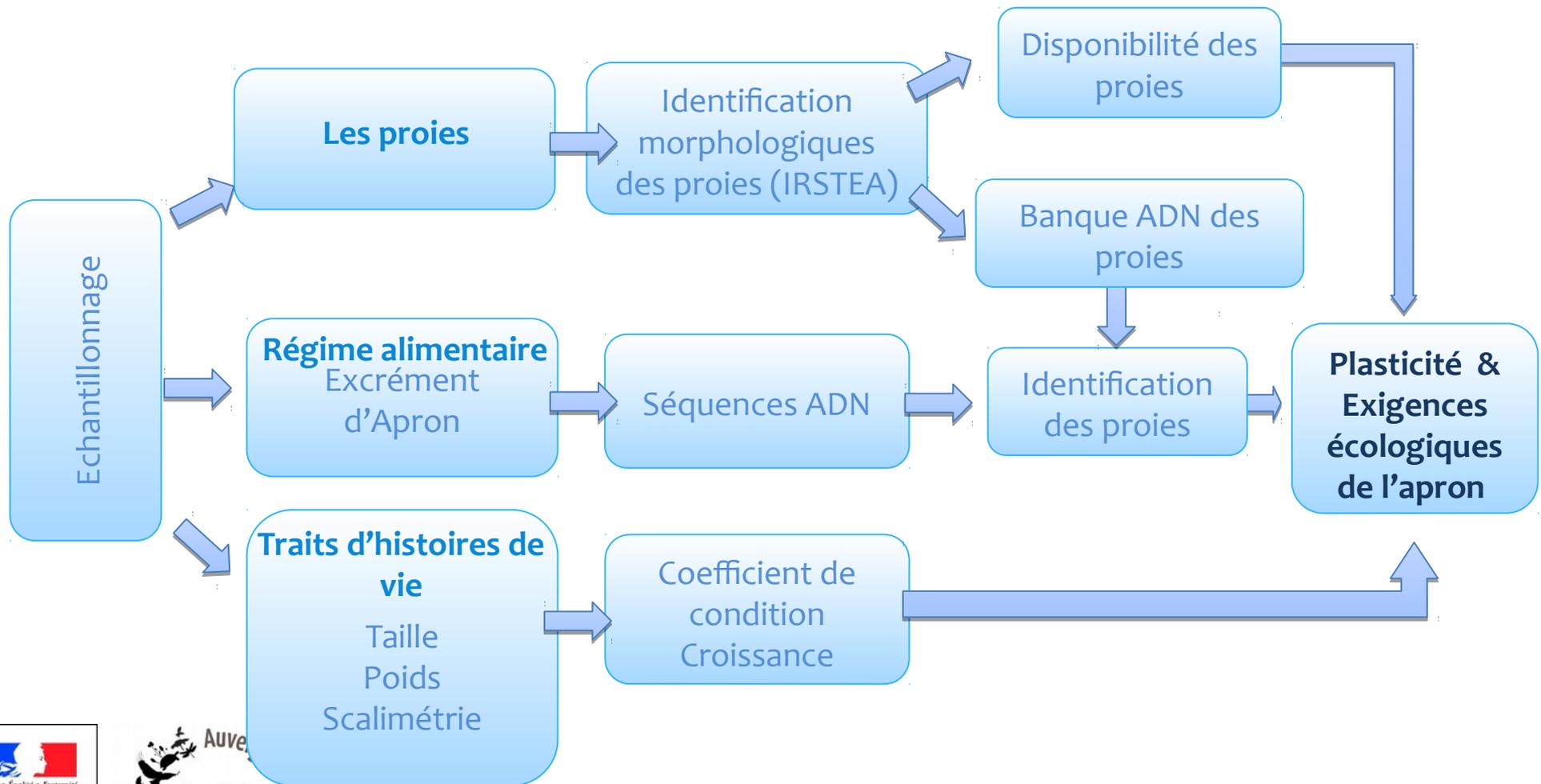
+

Echantillonnage quantitatif
• (90 points / site / campagnes)

+

Caractérisation de l'habitat
• (90 points / site / campagnes)

Organisation de l'étude



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

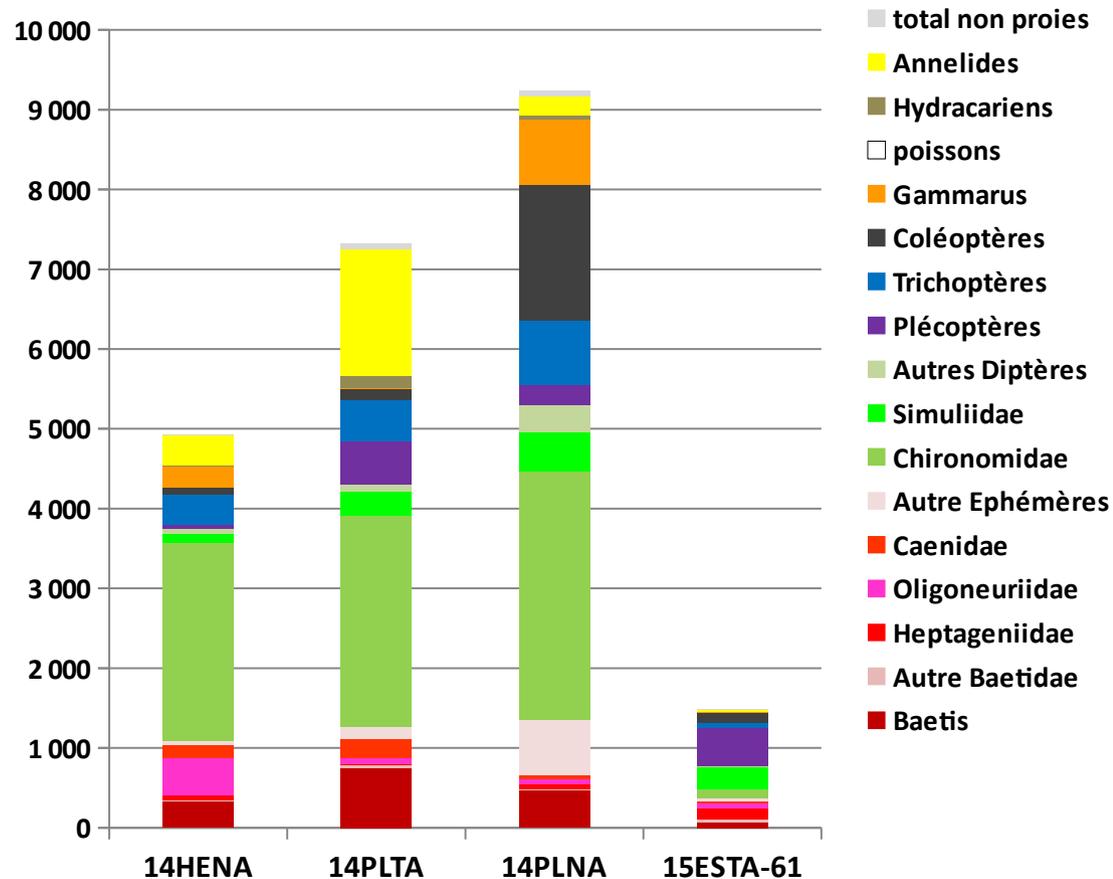


Plans d'actions
en faveur
des espèces menacées

Invertébrés: résultats principaux

Composition : Densités absolues des item-proies des 90 surbers

ind/m²



- Densités Loue > Beaume > Durance > Verdon
- Similitude de composition avec une faune dominée par les insectes Diptères, Ephémères, Plécoptères et Trichoptères
- Variabilité spatiale avec des groupes abondants différents dans les quatre BV
-
- Variabilité saisonnière printemps automne → diminution forte des densités Durance et Beaume
-
-

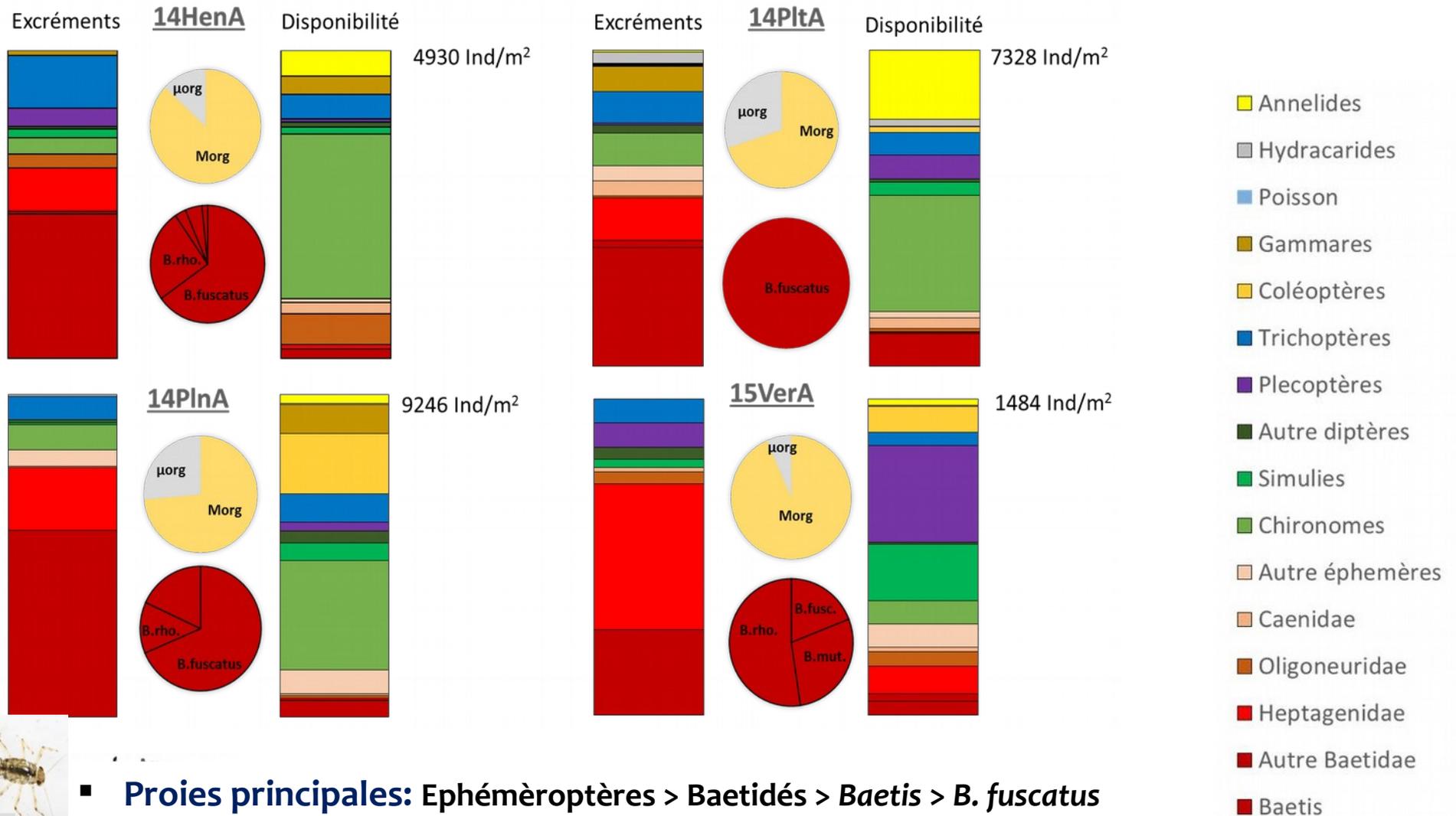
- Rouge = Ephéméroptères
- Bleu = Trichoptères
- Vert = Diptères

- Jaune = Oligochètes
- Orange = Crustacés
- Marron = Coléoptères

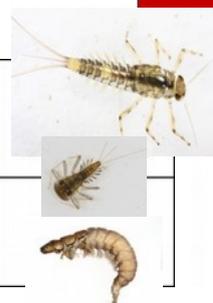


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

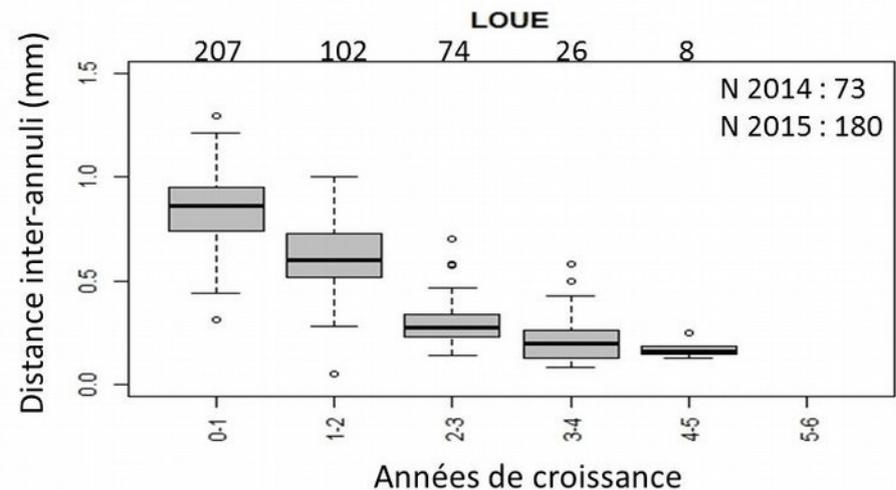
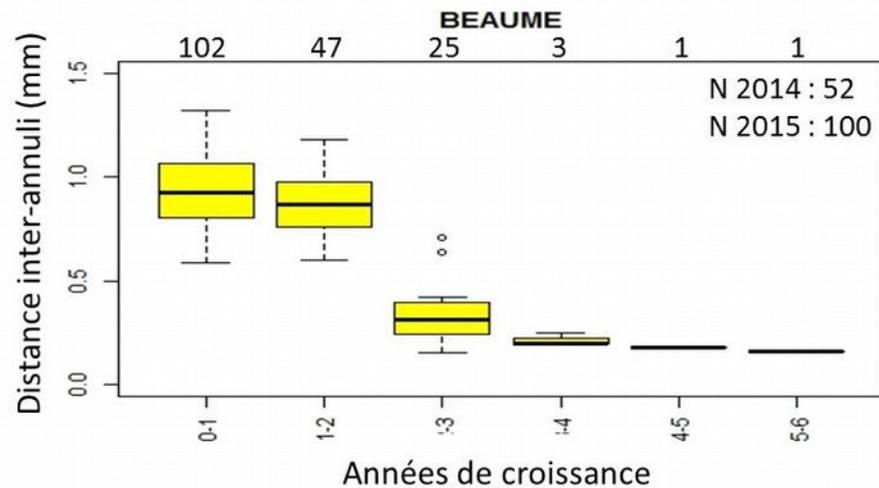
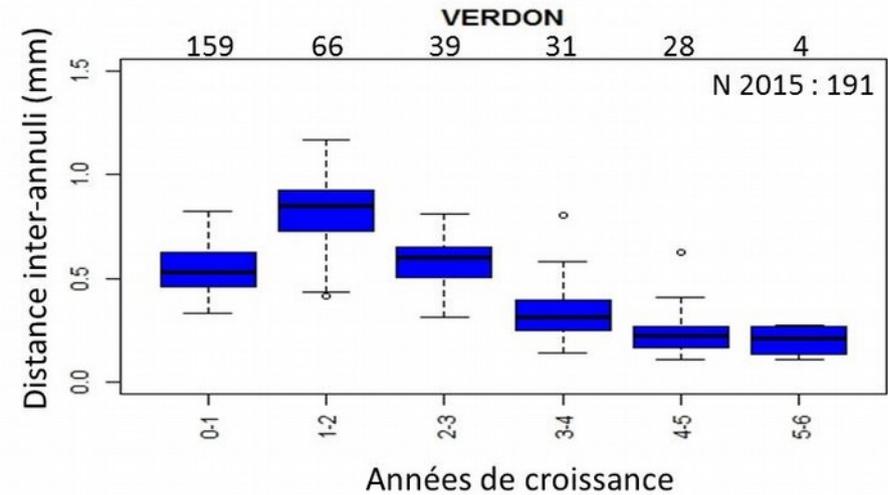
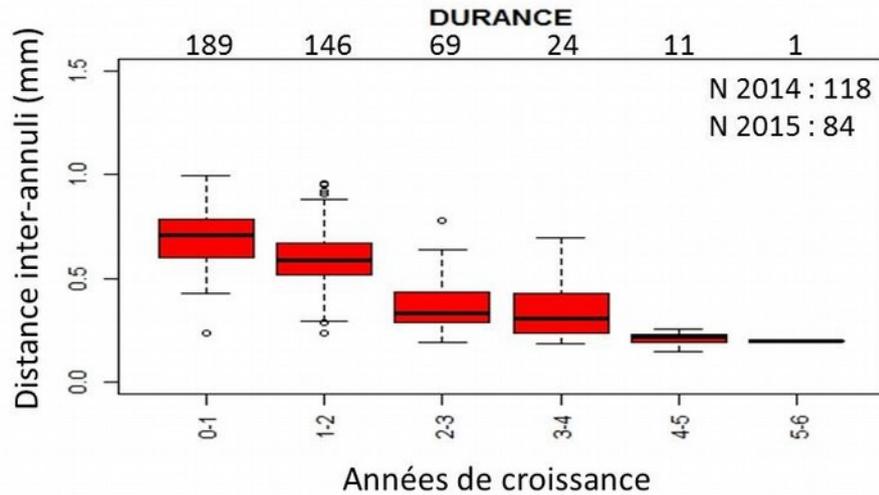
Régime alimentaire et disponibilité des proies: résultats préliminaires



- **Proies principales:** Epheméroptères > Baetidés > *Baetis* > *B. fuscatus*
- **Autres proies:** Trichoptères (Hydropsyche) et Heptageneidés (Ecdyonurus)
- **Sélection positives** (ex: *B. fuscatus*) et **sélection négatives** (ex: Chironomes)



Croissance : Résultats préliminaires



Patterns de croissances très contrastés
Age maximum moins important sur la Beaume



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Synthèse résultats préliminaires

➤ **L'apron est une fine bouche:**

- Les proies principales sont des Ephéméroptères: *Baetis* et notamment *Baetis fuscatus* et les *Heptageniidae Ecdyonurus*

- Les proies secondaires sont les Hydropsyche, Plécoptères, Chironomes et les Gammare

- L'apron opère une sélection positive de ses proies (*Baetis*) et négative (*Chironomidae*)

-

➤ **2 patrons spatiaux:** 1) Proie dominante 1 (*Baetis*) + proies secondaires ou rares
2) Proie dominante 2 (*Heptageniidae*) dans le Verdon

➤ **Variations temporelles :** augmentation des proies secondaires en automne (chironomes)

➤ **Variations ontogénétiques:** Prédominance de chironomes chez les 0+

➤ **Utilisation de l'habitat:**

- Sélection différentielle entre habitats: ces proies se trouvent dans les secteurs d'eaux courantes (proies rhéophiles) et nécessitent un substrat grossier non colmaté.

- Sélection différentielle intra-habitat: l'apron privilégie les proies épibenthiques (se trouvant à la surface du substrat)

Conclusion et perspectives

- * Régime alimentaire de l'apron connu sur les différents secteurs et à des saisons différentes
- * Une étude inédite et innovante non invasive pour une espèce protégée
- * Une action d'envergure résultant d'un travail multi partenarial technique et financier: AERMC, Régions AURA, PACA et BFC, EDF, DREAL, Irstea, AMU- CNRS, ONEMA (AFB), SMAVD, PNR Verdon, CEN RA
- * Des résultats d'ores et déjà très concluants dont le jeu de données n'a pas encore tout révélé
- * Des perspectives: travail sur l'écologie des invertébrés, identifier plus les habitats d'alimentation, protocole pour évaluer la ressource trophique d'un cours d'eau...
- * un PNA 2 à venir



Action n° 4 - Apport d'un PNA dans l'application de la réglementation : la Cellule d'expertise Moule perlière



Samuel ESNOUF – CEN Auvergne



Action 3 du PNA

Cellule d'expertise ouvrages et moule perlière : prise en compte de la moule perlière dans la restauration des continuités écologiques des cours d'eau d'Auvergne-Rhône-Alpes



- Action 2016-2017
- 6 Départements concernés
- Action mise en place à la demande de la DREAL avec financements :



Établissement public au ministère chargé du développement durable



 **37 cours d'eau à Moule perlière en Auvergne-Rhône-Alpes**



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Cellule d'expertise ouvrages et moule perlière : en quoi cela consiste ?

- ↪ **Problématique d'articulation des réglementations** « espèce protégée et habitats » et « restauration de la continuité » sur les cours d'eau à Mp
- ↪ Répondre aux acteurs locaux sur des cas de populations de Mp installées ou potentielles dans des ouvrages destinés à être effacés ou aménagés pour répondre à la réglementation « continuité écologique des cours d'eau »
- ↪ Nombreux exemples connus dans toute la région



Le « problème » se pose quand l'ouvrage n'a plus d'usage ou que le propriétaire renonce à son droit d'eau.

La solution « logique » serait donc l'effacement alors que des moules perlières sont présentes dans l'ouvrage ou à proximité immédiate.

↪ Objectifs de la Cellule :

- Vérifier au moins la présence ou non de moules perlières autour/dans les ouvrages, avant travaux
- Proposer au cas par cas le meilleur compromis entre la réglementation « continuité écologique » et la réglementation « espèce protégée Mp + préservation de ses habitats » avec **solutions adaptées au contexte**

↪ Prise en charge de l'expertise des ouvrages, sur sollicitation des Directions Départementales des Territoires, responsables de la mise en conformité des ouvrages



Cellule d'expertise ouvrages et moule perlière

⇒ Deux phases dans ce travail :

- **Phase 1 : Identification des ouvrages :**

travail réalisé par la DREAL/CEN en lien avec les DDT sur les ouvrages concernés par leur Plan d'Action pour la Restauration de la Continuité Ecologique (PARCE) avec croisement des données actualisées de Moule perlière (CEN)

⇒ **Listes et cartes des ouvrages concernés** disponibles par cours d'eau à Moule et par départements

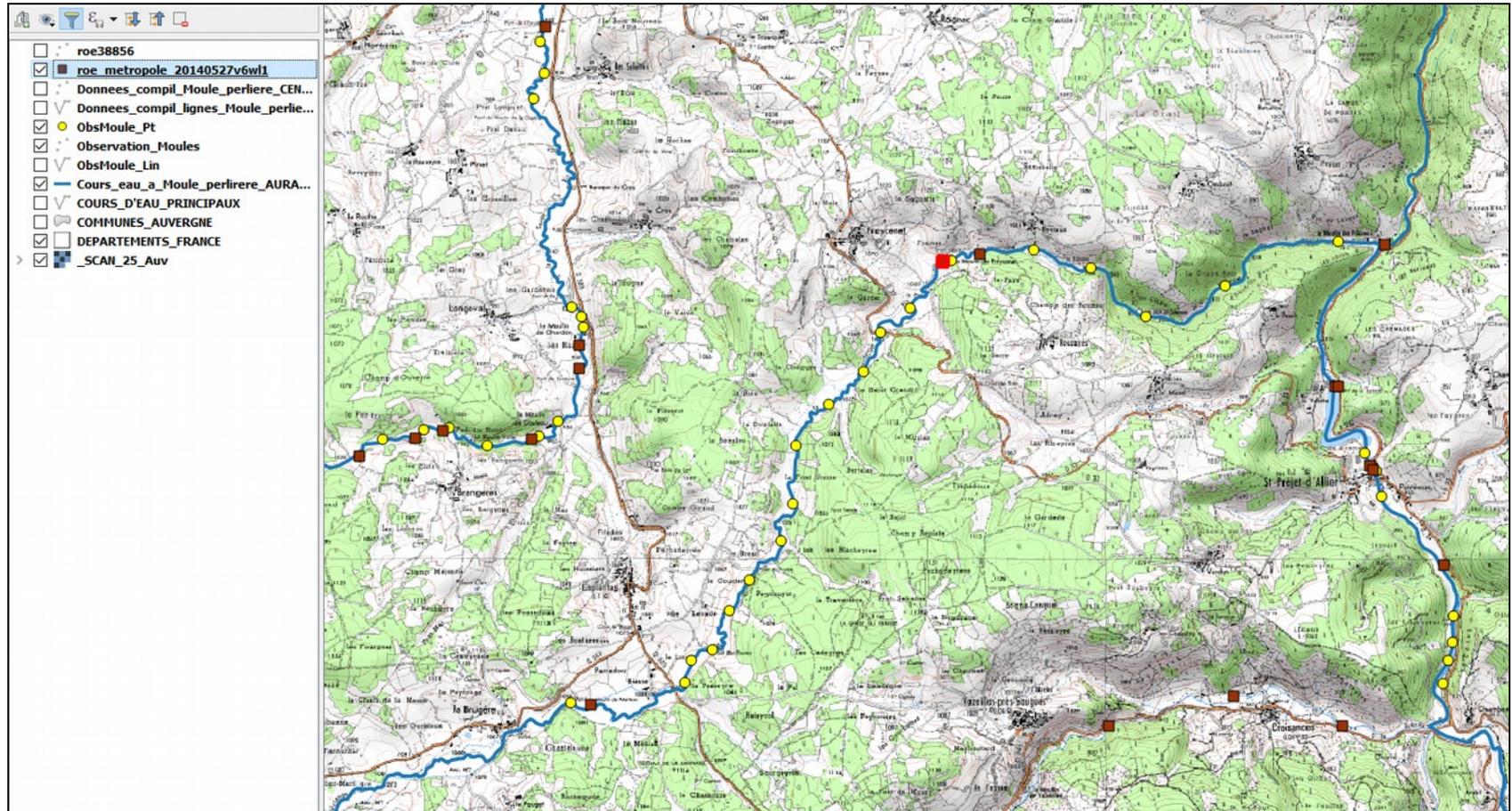
	A	B	C	D	E	F
1	Code ROE	Libellé ouvrage	Cours d'eau	Commune	État d'avancement	
2	Département 43					
3	ROE25153	MOULIN DE FREYCENET	rivière la virlange	SAUGUES	Prise de contact au cours	
4	ROE25162	BARRAGE DU MOULIN DE BIASSE	rivière la virlange	ESPLANTAS	Prise de contact	
5	ROE27926	PASSERELLE DU CHAM BONNET	rivière l'arzon	VOREY	Prise de contact	
6	ROE39210	OUVRAGE PRISE D'EAU PISCICULTURE FAY SUR LIGNON	rivière le lignon	FAY-SUR-LIGNON		
7	ROE39211	DIGUE DU MOULIN DE RANCHET	rivière le lignon	SAINT-FRONT	Travaux en cours	
8	ROE40075	DIGUE DE LA STATION D'EPURATION	rivière le lignon	LE CHAMBON-SUR-LIGNON	Prise de contact	
9	ROE40086	MOULIN DE BESSON	rivière le lignon	YSSINGEAUX	Prise de contact	
10	ROE40088	BARRAGE DE LA RIVE	rivière le lignon	YSSINGEAUX	Prise de contact	
11	ROE40089	SEUIL DE CARRY (ANCIENNE USINE EDF)	rivière le lignon	YSSINGEAUX	Prise de contact	
12	ROE40092	BARRAGE DE VENDETS	rivière le lignon	SAINT-AURICE-DE-LIGNON	Prise de contact	
13	ROE40096	BARRAGE DE L'USINE DE PONT DE LIGNON2	rivière le lignon	SAINT-AURICE-DE-LIGNON	Prise de contact	
14	ROE43584	DIGUE DE LA CHAZOTTE	rivière le lignon	LES VASTRES	Diagnostic réalisé	
15	ROE70543	DERIVATION MAISON FORESTIERE	le pontajou	SAUGUES		
16	ROE81992	SEUIL DES BUFFETS	rivière le lignon	FAY-SUR-LIGNON	Restauration terminée	
17	ROE81993	PASSERELLE DU PLAN D'EAU DE FAY	rivière le lignon	FAY-SUR-LIGNON	Scénario choisi	
18	Département 63					
19	ROE41400	BARRAGE PRISE D'EAU DE LA NAUTE	la dolore	ARLANC	Instruction travaux en cours	
20	ROE41425	BARRAGE DU CHALAS	la dolore	ARLANC		
21	ROE41429	SEUIL DE LA RETENUE D'ARLANC	la dolore	ARLANC	Convention aide étude préalable en cours	
22	ROE41792	SEUIL DE LOMEIX	la dolore	SAINT-BONNET-LE-CHASTEL	Prise de contact	
23	ROE41802	SEUIL PRISE D'EAU ANCIENNE SCIERIE	la dolore	SAINT-BONNET-LE-CHASTEL	Prise de contact	
24	ROE80198	SEUIL DU PONT DE LA TUILERIE - RD 999A	la dolore	ARLANC	Prise de contact	
25	ROE80199	SEUIL AMONT CHEMIN DE MONS	la dolore	ARLANC	Prise de contact	
26	ROE80200	SEUIL DE CAPARTEL AVAL	la dolore	ARLANC	Étude en cours	
27	ROE81844	SEUIL DE GRATOULE	la dolore	NOVACELLES	Prise de contact	
28	ROE81845	SEUIL DE NOVACELLES	la dolore	NOVACELLES	Étude en cours	
29	ROE81846	SEUIL DU MOULIN DE LA BATISSE	la dolore	NOVACELLES	Prise de contact	
30	ROE82130	PASSAGE A GUE LOUMAS	la dolore	ARLANC	Prise de contact	
31	ROE82131	Seuil d'issandoinganges	la dolore	NOVACELLES		
32	ROE83633	Moulin du Bas	la dolore	CHAMBON-SUR-DOLORE		
33	ROE81839	Buse la Champ	la dolore		PARCE ?	
34	ROE41842	Prise d'eau du Moulin de la Monnerie ou Bief du Peaghier	la dolore		PARCE ?	
35	ROE81844	Seuil de Gratoule	la dolore		PARCE ?	



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Cellule d'expertise ouvrages et moule perlière

- Phase 2 : Expertise des ouvrages :



- Besoin des données de Moule perlière (centralisation indispensable)

- Besoin de croisement avec données ROE/PARCE

↳ Accent particulier sur les ouvrages au cœur des stations

↳ Sur ouvrages identifiés, nécessité de regarder de plus près car données non exhaustives et pas toujours assez précises ⇒ Expertise sur site si besoin



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Cellule d'expertise ouvrages et moule perlière

- Phase 2 : Expertise des ouvrages :

Exemple 1 : Moulin de Freycenet, Virlange, Haute-Loire

Constat initial :

- ↪ Omniprésence de la Moule perlière sur cette rivière majeure en France, mais pas de donnée autour du Moulin
- ↪ Ouvrage à aménager car chute d'eau (~1,30 m)
- ↪ Rivière de contournement envisagée

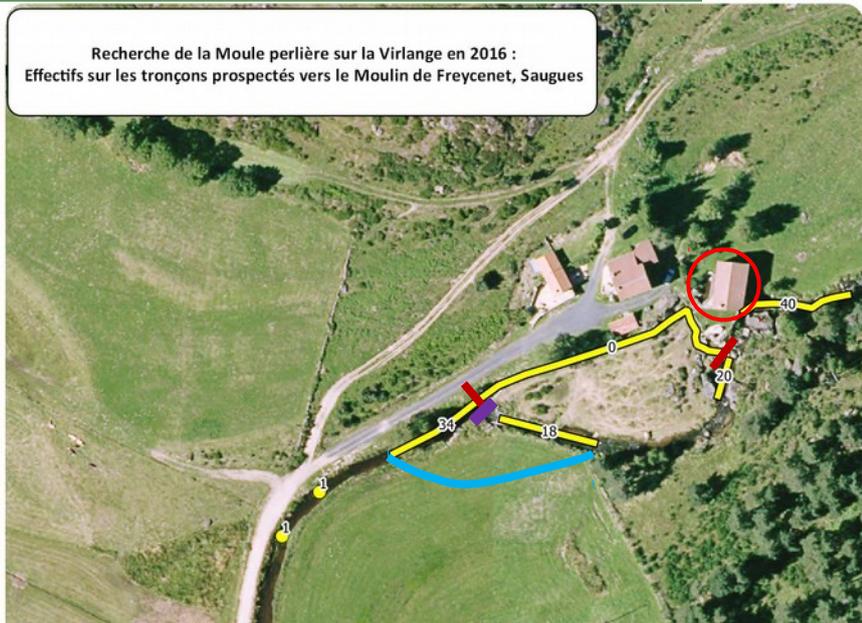
Expertise a montré que :

- ↪ Pas de Mp dans le bief du moulin : envasement
- ↪ Omniprésence de la Moule perlière sur la rivière en amont et aval, y compris en amont immédiat de la prise d'eau et en aval immédiat du seuil

↪ Précautions indispensables sur calibrage de l'aménagement

- ↪ déplacement de moules pouvant être impactées ?

↪ Transmission des données à la DDT et DREAL



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

PNA Moule perlière Auvergne-Rhône-Alpes
Action 3 : Cellule expertise ouvrages

Compte-rendu de visite d'expertise Virlange : Moulin de Freycenet, Saugues (43)

Date visite : 06/10/2016
Présents : M & Mme FONTANIER propriétaires du moulin ; Robert CHARGE et Frédéric MARCHAND (DDT 43) ; Samuel ESNOUF (CEN Auvergne)

Rappels contexte local et projet proposé :

Souhait de maintien du droit d'eau de la part des propriétaires.
Ouvrage d'environ 1,30 m de haut, difficilement franchissable, notamment en étiage.
Différentes visites réalisées sur place entre propriétaires, DDT 43, FDPMA 43, ONEMA.

Projet de création d'une rivière de contournement de l'ouvrage, mais problème de propriété foncière de la parcelle riveraine à obtenir par propriétaires du moulin.

Expertise de contrôle de la présence ou non de moules perlières autour de l'ouvrage à aménager et dans le canal d'amenée d'eau au moulin.

Synthèse sur l'expertise réalisée :

Parcours de différents tronçons autour de l'ouvrage, en amont et en aval : voir cartes ci-jointes.

Omniprésence de la Moule perlière sur le cours de la Virlange, en amont et en aval du moulin :

- En amont, un tronçon standard de 50 m regroupe 187 moules vivantes (et 5 coquilles).
- Aux abords immédiats, 112 moules vivantes (et 9 coquilles) ont été trouvées sur un linéaire total de 85 m parcouru (tout le linéaire du cours d'eau n'a pas été parcouru). Des moules vivantes sont présentes au niveau de la prise d'eau et de la tête l'ouvrage.

Pas de moules dans le canal d'amenée d'eau au moulin, qui est non favorable : en partie envasé, ou lame d'eau très faible.

Avis/conseils sur le projet :

Vigilance à avoir sur le calage des débits et des hauteurs d'eau à conserver vers le moulin, sur la partie qui serait contournée par le projet de rivière de contournement, pour maintenir les moules perlières vivantes en place.

Suivi par "marquage" des individus directement impactés à envisager.

Page 1 sur 3



Cellule d'expertise ouvrages et moule perlière

Exemple 2 : Seuils du Barbenan, Allier

Constat initial :

- ↪ 1 seule station connue en aval de la rivière (3 individus)
- ↪ 3 seuils à effacer pour continuité écologique, FDPMA 03
- ↪ Travaux prévus en septembre 2017

Avis/conseils de la Cellule a montré que :

- ↪ Prise en compte nécessaire de Mp avant travaux car présence potentielle (mais pas de données sur sites)

Expertise a montré que :

- ↪ **FDPMA, prestataire et CEN** : Présence d'une dizaine d'individus sur zones d'influence des travaux de 2 seuils, en amont ou aval immédiat !

- ↪ **Décision de déplacement des individus, car sinon remise en cause de toute la démarche continuité !**

- ↪ Démarche autorisation pour déplacement des Mp en « urgence » auprès de la DREAL, avec prescriptions définies en concertation entre parties prenantes

Rapports FDPMA travaux et déplacement en cours



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Cellule d'expertise ouvrages et moule perlière

⇒ Avis, conseils ou expertises terrain engagés sur 2016-2017 :

↳ **23 ouvrages concernés** sur AELB et AEAG

⇒ **Deux points complémentaires** de la Cellule :

- **transmission systématique** des données actualisées de Mp vers les DDT (SEnvT et Police Eau) par DREAL

↳ *Généraliser la diffusion des données sur Mp, esp. protégée, comme pour d'autres esp.*

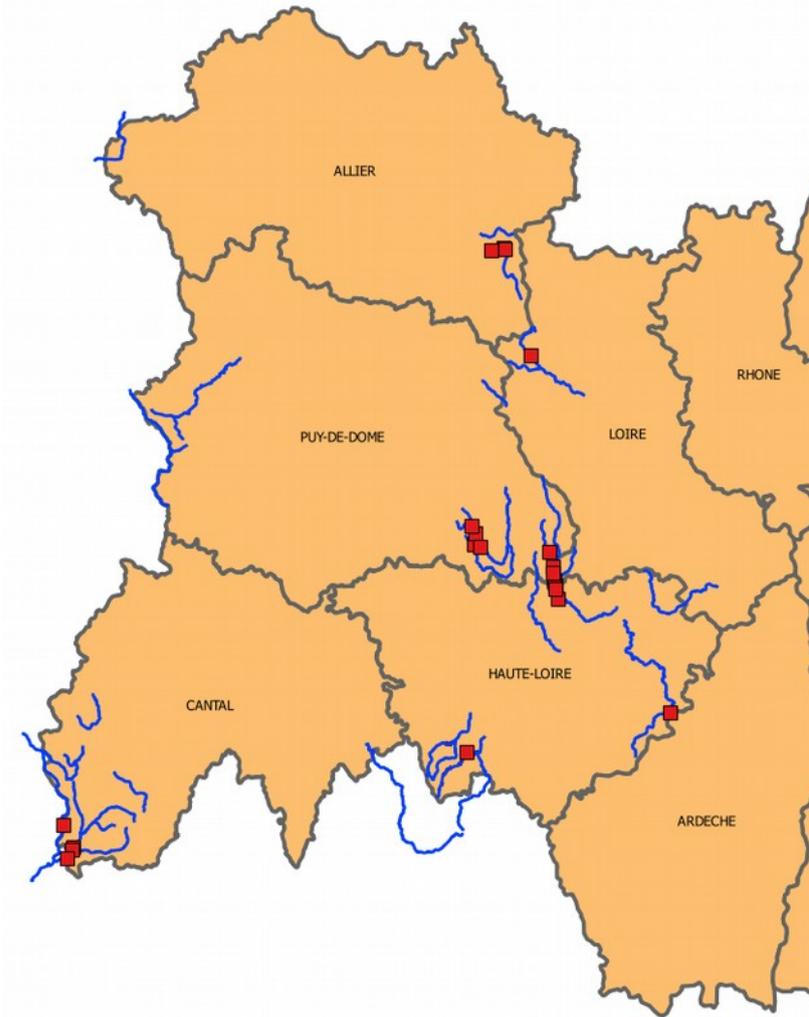
↳ *prise en compte dans la gestion des cours d'eau concernés par rapport aux autorisations travaux...*

- **réflexion à poursuivre sur d'autres cas de « dérogation » pour déplacer/manipuler** les Mp dans cas particuliers pour sauvegarder des individus impactés

↳ **principe « en dernier recours »**

⇒ Cette action a démontré sa réelle nécessité sur le terrain pour les Services Etat (DDT, DREAL), et de nombreux cas encore à expertiser sur les cours d'eau à Mp

↳ **poursuite de l'action à construire début 2018**



Action n° 5 - Quand les métropoles s'impliquent sur les espèces menacées :

Plan local de sauvegarde de l'Œdicnème criard de la plaine de l'Est lyonnais



Nathanaël COTTEBRUNE – Métropole de Lyon
Paul ADLAM – Ligue de protection des oiseaux du Rhône

Crédits photos : LPO Rhône



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE



L'émergence du plan de sauvegarde

Renforcement de la réglementation sur la prise en compte des impacts environnementaux par les projets d'aménagement (séquence ERC)

Présence de l'Œdicnème criard, une espèce protégée « vulnérable » sur la plaine de l'Est lyonnais, un territoire de développement urbain privilégié de l'agglomération lyonnaise

Plusieurs projets portés par les collectivités (ZAC de Corbèges, Village de marques...) se trouvent confrontés à la mise en œuvre d'importantes surfaces de compensation (ratio de 1/3) et se heurtent également à la forte opposition du monde agricole

L'émergence du plan de sauvegarde

A l'initiative de la DREAL, le Grand Lyon a engagé en 2011, avec d'autres partenaires (intercommunalités, associations, État, Département du Rhône, Chambre d'agriculture, carriers, Aéroports de Lyon) l'élaboration d'une stratégie de conservation et d'un programme d'actions à l'échelle d'un territoire fonctionnel pour cet oiseau.



Les objectifs du plan de sauvegarde

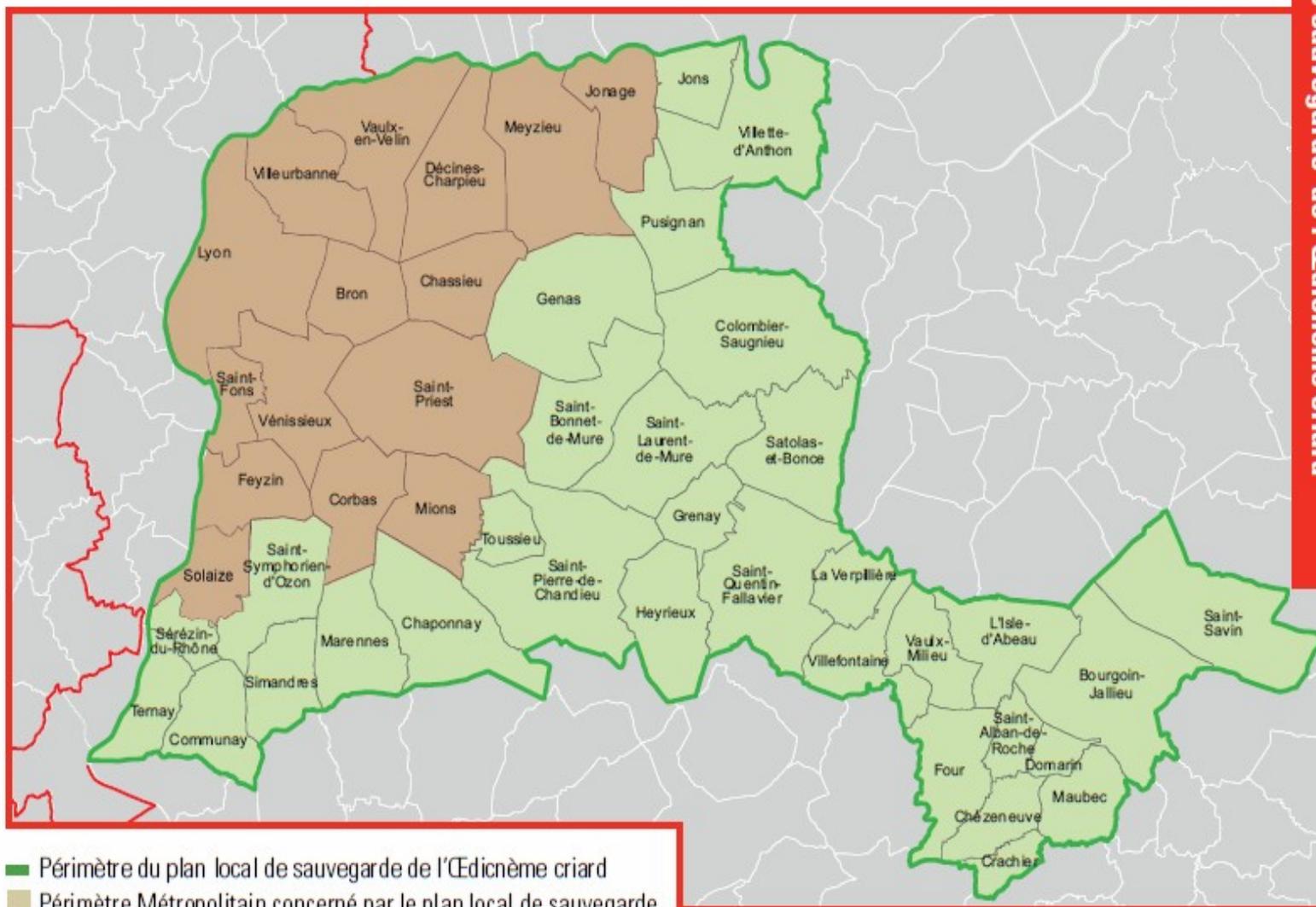
Le plan, visé par le CSRPN le 12 novembre 2013, fixe la préservation des 80 couples d'œdicnèmes criards estimés sur le territoire à l'horizon 2050 grâce à :

- La préservation de 12 000 ha d'espaces agricoles sur le territoire de l'est lyonnais
- La protection des nids
- La création d'habitats favorables à la reproduction de l'espèce d'une superficie d'1 ha par tranche de 30 ha aménagés
- D'autres actions complètent le dispositif : suivis, études sur l'espèce, actions de communication



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Le périmètre du plan de sauvegarde



TERRITOIRE concerné par le plan local de sauvegarde de l'Édicnème criard



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



— Périmètre du plan local de sauvegarde de l'Édicnème criard
 — Périmètre Métropolitain concerné par le plan local de sauvegarde

la métropole **GRAND LYON**

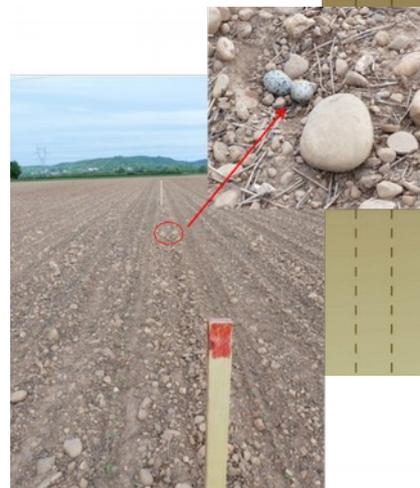
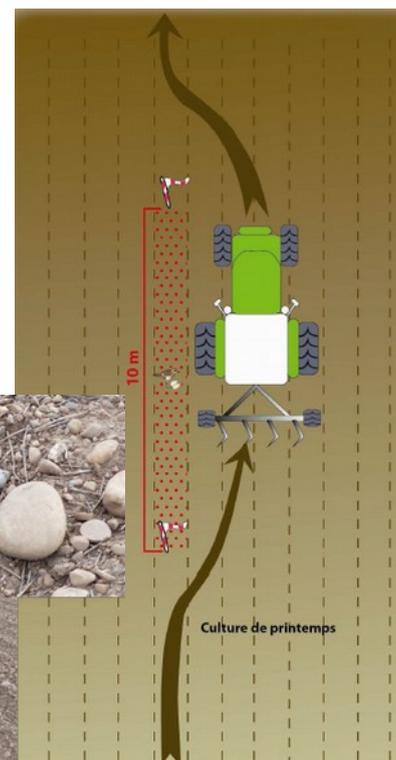


Les moyens mis en œuvre

- Le plan est animé depuis 2015 par 2 associations, la LPO69 et l'APIE, et s'articulent principalement autour des actions suivantes :

- Étude de la population
- Protection des nids
- Évaluation des mesures compensatoires
- Communication auprès des différents acteurs

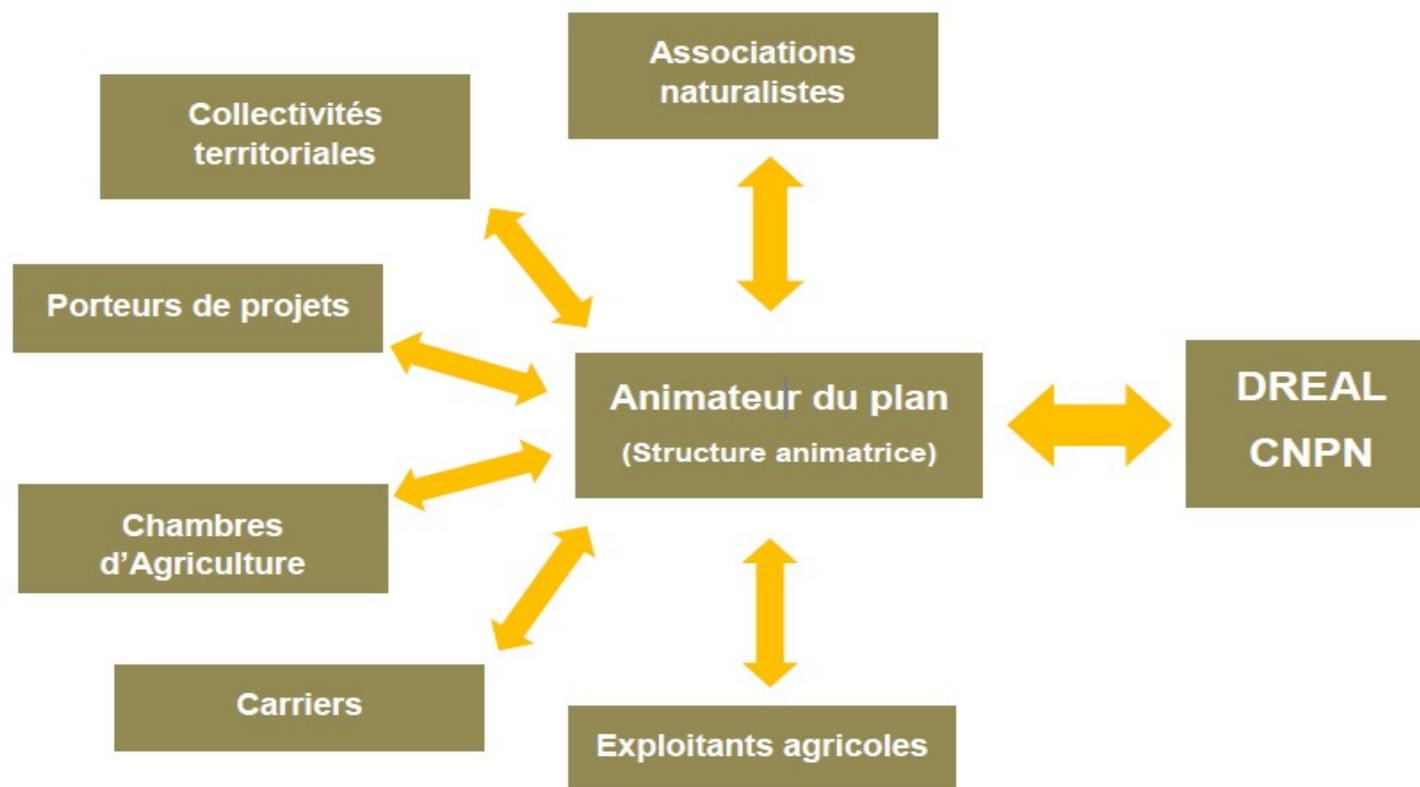
3 grandes phases de prospection



La gouvernance du projet

- Une convention de partenariat
- Un comité de pilotage réunit 1 à 2 fois par an
- Un comité restreint réunit 1 à 2 fois par an

Organisation de l'animation du plan



L'ouverture du partenariat

- Création en 2016 d'une Charte d'adhésion : outil souple permettant à des partenaires privés ou publics de s'associer au plan et, pour les partenaires soumis à arrêté préfectoral de dérogation, de proposer dans leur dossier « CNPN » la création d'îlot d'1 ha de surface favorable à l'espèce par tranche de 30 ha aménagés

- ▶ Le financement apporté par l'aménageur dans le cadre de la charte permet de conforter l'animation du plan et/ou de financer des actions complémentaires
- ▶ Les aménageurs ont aujourd'hui sollicité leur adhésion au dispositif

Les résultats : suivi population

- 62 couples étaient connus sur le territoire de la plaine de l'est lyonnais et suivis de façon intermittente avant 2015, sans évaluation du succès de la reproduction
- résultats en 2015, 2016 et 2017

	2015	2016	2017
Couples	79	89	91
Nids trouvés	49	69	78
Nids avec succès	31	28	36

Les résultats : protection des nichées

Protection en milieu agricole réalisée grâce à l'investissement volontaire de la chambre d'agriculture et des agriculteurs. 40 agriculteurs ont été concernés par les actions de protection depuis 2015

- Résultats en 2015, 2016 et 2017

	2015	2016	2017
Nids protégés	18	24	19
Nids protégés avec succès de reproduction	13	10	8
Nids protégés en échec	5	14	11

=> Moindre succès de reproduction en 2016 lié aux mauvaises conditions météorologiques.



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Action n° 5 – Quand les métropoles s'impliquent sur les espèces menacées : Conserver et valoriser les messicoles en zones urbaines et périurbaines (Grenoble, 38)



Christine SIMOENS – Ville de Grenoble
Lucile VAHE – CBN Alpin



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Objectifs du projet de Grenoble ...

- 備 Conservation : réintégrer la nature dans l'espace urbain
- 備 Esthétique : agrémenter l'espace public avec des messicoles
- 備 Pédagogie et communication : sensibiliser les citoyens à la conservation des messicoles

... en lien avec le PNA Messicoles

- 備 Mettre en place un réseau de conservation par préservation de la diversité existante
- 備 Valoriser le rôle fonctionnel et les services rendus par les messicoles
- 備 Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux



Historique :

備 Volonté du CBNA de cibler un site urbain

備 Choix de Grenoble en lien avec sa vocation « écologique »

備 Intégration au projet « *Du blé au pain* »

備 Appel à proposition : engouement général des équipes Espaces Verts

備 Forte demande des collectifs de vergers citoyens

備 Intégration au projet d'une école volontaire



CBNA - BONNET Veronique



Objectifs :

- 備 Préserver la nature en ville : arrêt des produits phytosanitaires, gestion différenciée, limitation des espèces horticoles, choix d'espèces locales
- 備 Casser les codes esthétiques : préférer des espèces naturelles aux plantes horticoles
- 備 Créer une continuité avec les programmes en cours : jardins et vergers collectifs, toitures et murs végétalisés, ferme urbaine, projet papillons, ...
- 備 Fédérer autour d'un programme « effet boule de neige » : montrer l'exemple et donner envie
- 備 Sensibiliser les enfants et les citoyens



Contenu :

備 **Action 1** : Concertation locale

- 備 Animation du projet
- 備 Choix des sites d'implantation de messicoles
- 備 Implication des citoyens et de l'association Gentiana
- 備 Sensibilisation et formation des agents



備 **Action 2** : Récolte et tri de graines messicoles locales

備 **Action 3** : Mise en place d'espaces fleuris avec des messicoles

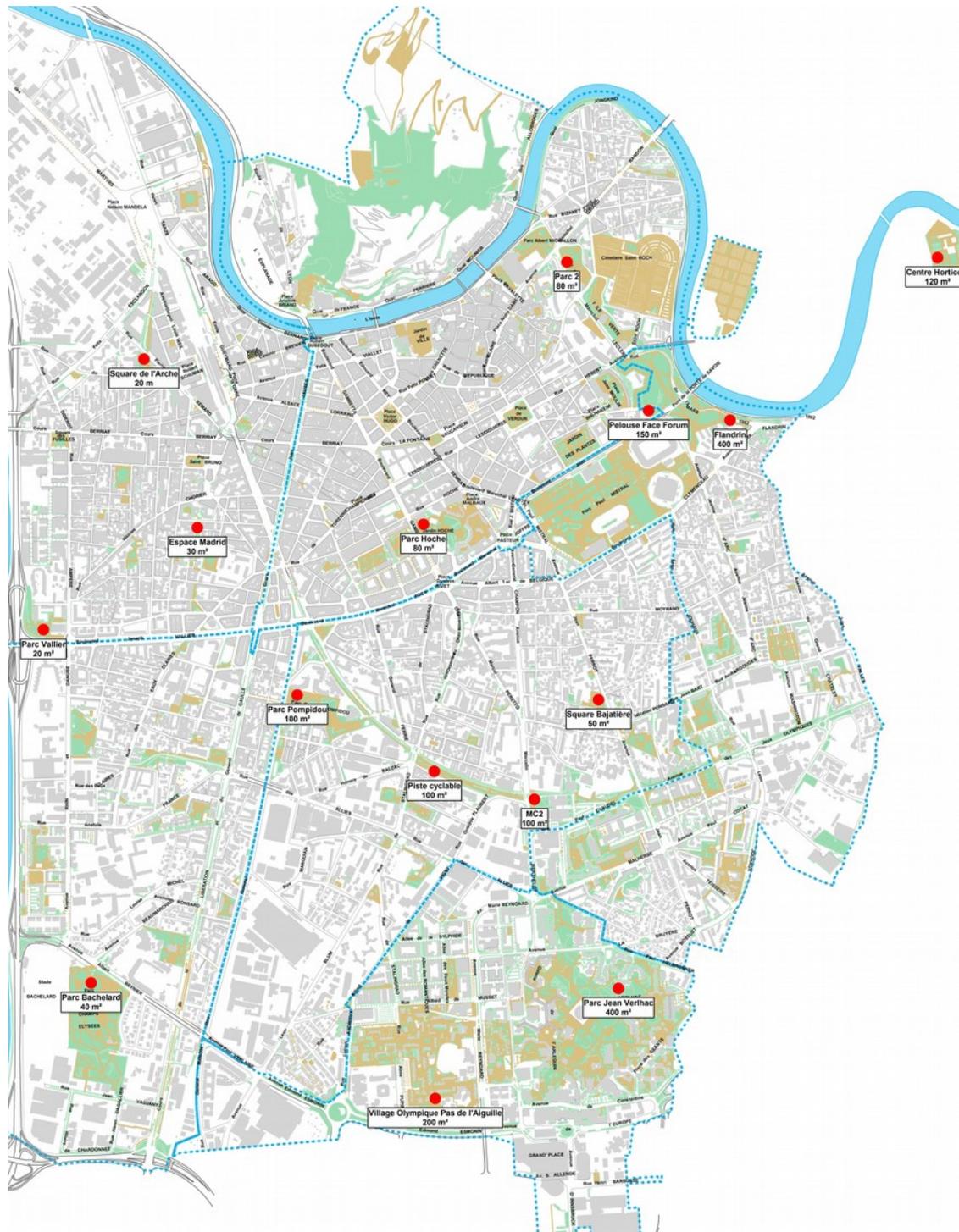
- 備 Préparation du sol
- 備 Accompagnement à la réalisation des semis de 9 espèces
- 備 Suivi des parcelles semées et récolte des graines en 2018
- 備 Communication



Sites choisis :

備 19 sites soit 1 900 m² répartis sur toute la commune

備 Des parcelles de 20 à 500 m² en milieu urbain



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



État d'avancement :

備 2017 : lancement de la concertation locale

備 Juillet : récolte des graines locales

備 Septembre : formation « Qu'est ce qu'une messicole »
52 participants : Communes, associations, FREDON, lycée horticole, ...

備 Mi-octobre : semis de blé et messicoles
30 participants : agents Espaces Verts, vergers et jardins partagés, scolaires



Perspectives :

備 Communication : panneautages sur sites, posters « journées portes ouvertes », article dans GreMag, interviews, ...

備 Valorisation de l'engouement des agents Espaces verts

備 Fête des moissons : intégration d'une dimension écologique à l'action « *Du blé au pain* »

備 Appropriation de la thématique par les associations et communes alentours

備 Juillet 2018 : récolte et conservation des graines après floraison

備 Année test : suivi de la pérennité des messicoles et choix des espèces les plus attrayantes, suivi des espaces semés et adaptation des pratiques aux besoins des messicoles (travail du sol, etc.)



Action n° 6 – Et les entreprises ?

Partenariat Société des Eaux de Volvic – LPO Auvergne
en faveur du milan royal (Auvergne)



Daniel Mauger – Société des Eaux de Volvic

Jean-Christophe Gigault – LPO Auvergne



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

Engagement de la LPO Auvergne dans le PNA depuis 2001

Signature de la première convention avec
la Société des eaux de Volvic en 2009

Mécénat s'inscrivant dans la durée : au moins 10 ans

Mécénat prenant plusieurs formes



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

Les grands objectifs de ce partenariat :

Contribuer à l'amélioration de la connaissance

- * suivi des zones témoins : jusqu'à 16 zones dans le Massif central
- * marquage des oiseaux au nid : plus de 500 individus marqués
- * suivi des hivernants

Aide à la mise en place de mesures de conservation

- * réalisation de placettes d'alimentation
- * éviter l'utilisation de la bromadiolone

Soutien aux actions de communication et de sensibilisation

- * réalisation d'un film de 26 min.
- * édition d'une plaquette d'information
- * programme de sensibilisation grand public et scolaire



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

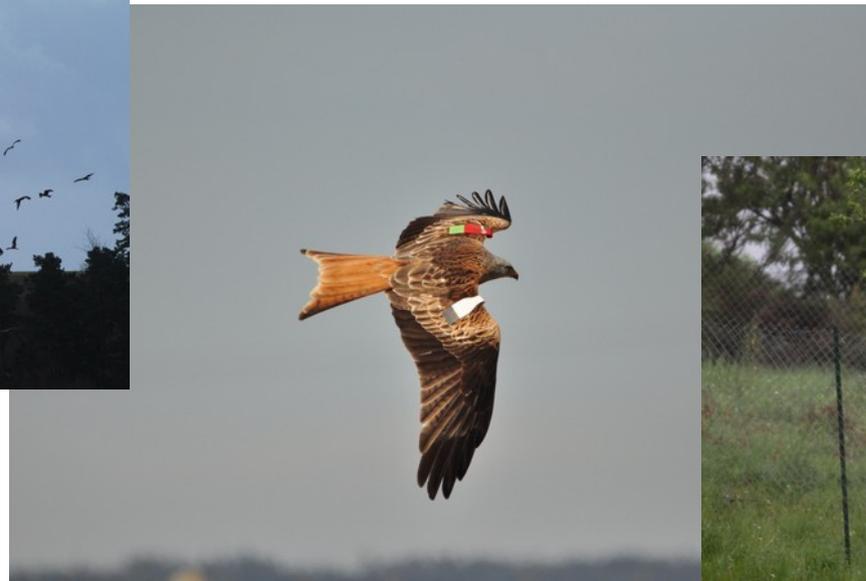


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

L'engagement de Volvic au côté de la LPO Auvergne

Mécénat financier

En accompagnement des différents programmes financés depuis 2009 par La DREAL, la région, les fonds européens, les collectivités locales



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

L'engagement de Volvic au côté de la LPO Auvergne

Mécénat de compétences

mise à disposition d'un salarié
55 jours par an

action de Team building
construction d'une placette d'alimentation



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

Opération reconnue en mai 2011 par le Ministère de l'écologie

Trophées du mécénat d'entreprise pour le développement durable



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

L'engagement de Volvic au côté de la LPO Auvergne

Une aide à la sensibilisation du public et à la communication



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

L'engagement de Volvic favorable au milan royal

Éviter l'utilisation de la bromadiolone



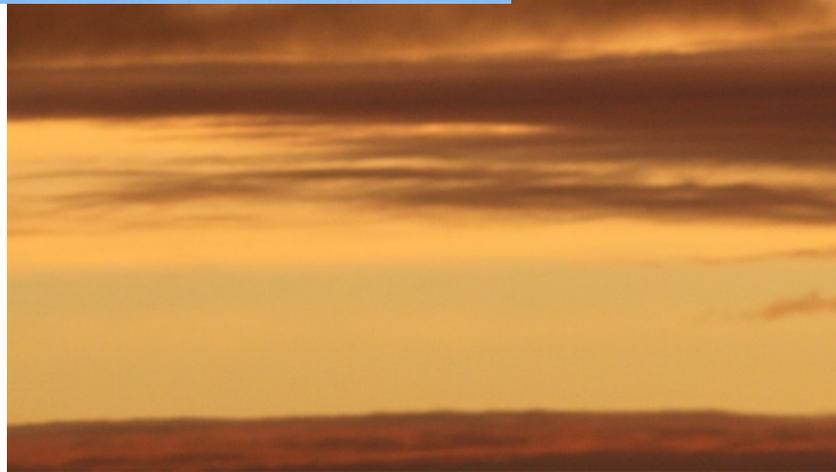
PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE



Merci de votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

Action n° 6 – Et les entreprises ?

Prise en compte du Sonneur à ventre jaune en carrières : Exemple des carrières de Cusy (74) et de partenariats avec l'UNICEM



Yves-Pierre Mathieux – Carrières de Cusy
Pierre Gotteland – Association CRISE
Dominique Delorme – UNICEM



La carrière de Cusy (Haute-Savoie)

Historique

Initiative et émergence de la prise en compte du sonneur



Actions menées et résultats



Difficultés rencontrées et clés de la réussite



Rendez-vous
samedi 10 juin
de 9 h à 13 h
aux portes ouvertes
de la carrière Mathieu
à CUSY (Lachat)



Avec la participation de M. GOTTELAND, Naturaliste

Organisées conjointement par les Carrières Mathieu et la mairie de Cusy



Suite de l'action



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Carrières de Cusy



L'UNICEM, acteur à part entière du PNA Sonneur

Action PRA Sonneur Rhône-Alpes 2012-2016	Priorité	Sous-actions
Action 3.4 Développement et valorisation de pratiques d'exploitation de carrières favorables à l'espèce	1	- Etude : suivis sur des anciennes carrières après arrêt de l'exploitation pour dégager les modalités de remise en état des carrières favorables au sonneur

FICHE 1

Le crapaud sonneur à ventre jaune

Cette fiche concerne la prise en compte du crapaud sonneur à ventre jaune dans les carrières de Rhône-Alpes. Elle présente les actions réalisées et les retours d'expériences sur cette espèce dans les carrières.




Carrière réhabilitée de Saint-Ours-le-Bourg (40)

Quel est l'intérêt de la préservation du sonneur à ventre jaune dans les carrières ?

La vie d'une carrière offre au sonneur :

- » un renouvellement constant d'habitats de substitution sur le long terme
- » la présence d'habitats pionniers et aquatiques en forte régression en Rhône-Alpes

Pour l'exploitant de carrière :

- » Avoir une valeur d'exemplarité pour la profession par rapport aux espèces protégées vis-à-vis des partenaires privés et publics
- » La prise en compte d'espèces pionnières est un complément d'actions plus ambitieuses, puisqu'il implique la restauration des espaces naturels et celle de leur dynamique.

Cette fiche a été réalisée avec le concours de la LPO Rhône-Alpes, l'UNICEM Rhône-Alpes, la DREAL Auvergne - Rhône-Alpes et la Région Auvergne - Rhône-Alpes.

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fait par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

- Veille auprès du Schéma Régional des Carrières et dans les comités de suivi de carrières à enjeu sonneur
- Développement des conventionnements entre carriers et APNE
- Propositions de solutions au cas par cas pour le maintien du sonneur lors d'arrêt d'exploitation
- Proposition de nouveaux item dans la charte de l'UNICEM
- Sessions de formation
- Réaliser un état des lieux (enquête) sur les espèces pionnières auprès des carriers (état initial, actions menées, attentes de l'exploitant)
- Valoriser et évaluer les actions volontaires des carriers en faveur des espèces pionnières



Perspectives



- Former les agents des carrières (appropriation)
- Contribuer au volet environnemental du schéma régional des carrières Auvergne Rhône-Alpes
- Réaliser un retour d'expériences sur l'efficacité des actions en faveur du sonneur (enquête carriers)
- Mieux centraliser les données auprès des co-animateurs PRA
- Co-construire de nouvelles rencontres des adhérents à la charte environnement UNICEM



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES